



Présentation

MAJ 10/06/2024

Code RS5768

> Descriptif

Formation Initiale Minimale Obligatoire à la conduite routière dans le cadre d'une activité de transport routier de personnes.

Cette qualification permet de découvrir l'activité de conducteur routier, et d'acquérir les connaissances nécessaires en matière de sécurité et de réglementation professionnelle, conformément à la Directive 2003/59/CE du Parlement européen et du Conseil du 15 juillet 2003.

> Objectifs

Permettre au conducteur de développer une conduite rationnelle basée sur la connaissance et l'application des règles de sécurité routière et environnementale, tout en respectant les réglementations du transport et de la logistique, et en assurant un service de qualité.

> Les + Promotrans

- Un nombre de participants par session permettant une approche interactive et des conseils personnalisés,
- Une pédagogie active qui prend en compte les acquis de chacun,
- Des supports pédagogiques continuellement actualisés,
- Des formateurs justifiant d'une pratique professionnelle dans les domaines visés par la formation,
- Formation éligible au Compte Personnel de Formation (CPF), sous réserve d'inscription sur les listes régionales.

> Pré-requis & conditions d'accès

- Être titulaire du permis de conduire de la catégorie D1, D1E, D, DE en cours de validité ou d'un permis de conduire reconnu en équivalence conformément aux articles R.222-1, R. 222-2 et R.222-3 du code de la route. • Réussir l'évaluation initiale des aptitudes minimales requises pour l'entrée dans la formation.

L'Attestation de Droits à Conduire Sécurisée (ADCS) peut être acceptée comme preuve de possession des catégories de permis requises pour l'inscription aux formations FIMO, FCO et Passerelle. Cela permet aux candidats d'intégrer ces formations sans attendre la délivrance du permis physique, à condition que l'ADCS soit valide.

> Equivalence

Sans équivalence de niveau



Compétences et débouchés

> Compétences visées

- Conduire de façon rationnelle et en sécurité,
- Reconnaître et appliquer les réglementations du transport et de la logistique,
- Reconnaître et appliquer les règles relatives à la sécurité routière et environnementale.

> Certification

Délivrance d'une attestation de formation. Sous réserve de réussite à l'examen, délivrance de la Carte de Qualification de Conducteur (CQC) par l'organisme mandaté par l'Etat (valable 5 ans).

> Perspectives professionnelles

- Conducteur routier de personnes



Programme

> Durée

140 heures (sur 4 semaines consécutives)

> Intitulés des modules

- Thème 1 : Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité
- Thème 2 : Application des réglementations
- Thème 3 : Santé, sécurité routière et sécurité environnementale
- Thème 4 : Service, logistique



> Méthodologie

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Travaux individuels et de groupe
- Formation sur véhicule, en situation réelle
- Supports pédagogiques

> Modalités d'évaluation

Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage.

> Tarifs

2150 € HT

> Accessibilité aux personnes handicapées

Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre référent handicap sur contact@efpr.fr

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5768/>

